

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS1547

présenté par

Mme Jourdan, Mme Runel, M. Guedj, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer,
Mme Dombre Coste, Mme Froger, Mme Godard, M. Houlié, M. Simion, M. Baptiste,
Mme Battistel, Mme Allemand, M. Barusseau, M. Baumel, M. Belhaddad, M. Benbrahim,
M. Bouloux, M. Philippe Brun, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David,
M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure,
M. Fégné, M. Garot, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Hablot, Mme Hadizadeh,
Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi,
M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic,
Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Récalde, Mme Rossi, Mme Rouaux,
M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Sother,
Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot et M. William

ARTICLE 17**ANNEXE**

Après l'alinéa 18, insérer l'alinéa suivant :

« Au 1^{er} janvier 2026, les carrières des psychologues de la fonction publique hospitalière sont revalorisées par décret. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel des députés socialistes et apparentés vise à revaloriser les carrières des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Alors que l'ensemble des corps de métier exerçant à l'hôpital auprès des patients ont bénéficié d'une revalorisation de leur déroulement de carrière dite « Ségur 2 », le Gouvernement a refusé d'y associer les psychologues dont l'activité de soins est pourtant essentielle.

Il en résulte aujourd'hui un décrochage aggravé des rémunérations de ces professionnels diplômés au minimum à bac+5, qui se retrouvent moins rémunérés que leurs collègues de niveau bac +3 voire de niveau bac ou équivalent.

Dans un contexte où les psychologues se tournent désormais majoritairement vers le secteur libéral, il apparaît urgent de redonner de l'attractivité à l'exercice de leur métier à l'hôpital.